

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME****8, place du champ de foire  
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME  
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38  
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr****délibération :  
D\_2022\_5\_30**

L'an deux mille vingt deux, le vendredi 08 avril à 18 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

Date de convocation du : 01 Avril 2022

Présents : 17

**Présents** : Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLEAU Thierry, Madame RENARD Annie

Votants : 18

**Objet : Création d'un emploi  
non permanent pour faire face  
à un besoin lié à un  
accroissement temporaire  
d'activité****Pouvoirs** :

Monsieur BARBE Hugues a donné pouvoir à Madame GANNE Julie

**Absent(s)** :**Excusé(s)** : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur FOURNIER Jean Luc**Secrétaire de Séance** : Madame Catherine LOUVIÉFait et délibéré en mairie  
les jour, mois et an que  
dessus.  
Au registre sont les  
signatures. Pour copie  
conforme.**Vu** le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-1° ;

Monsieur le Maire présente qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité afin de pallier au surcroît d'activité en finances (préparation à la M57, préparation sur l'évolution sur la complémentaire santé, la masse salariale liée aux départs en retraite, les travaux de prospective financière et reprise du plan pluriannuel d'investissement) et d'assurer la continuité de services d'exécution budgétaire avec les absences maladies, il est proposé de reconduire la mise à disposition par le CDG16 d'un agent .

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :**- **CREER** à compter du 14 avril 2022 et jusqu'au 31 aout 2022 un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non-complet pour une durée hebdomadaire de service de 28h.

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel du CDG16 en contrat à durée déterminée pour une durée de 9 mois allant du 14 avril au 31 aout 2022 inclus. Cet agent devra justifier des compétences administrative, d'exécution budgétaire et comptable, de maîtrise du logiciel financier Millésime.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 371 IM 343 catégorie C.

- **AUTORISER**, Monsieur le Maire, à augmenter le temps de travail et prolonger le contrat jusqu'à la fin d'année si le besoin s'en ressentait dans le respect des crédits budgétés.

**AR Prefecture**

016-211602362-20220408-D\_2022\_5\_30-DE  
Reçu le 15/04/2022  
Publié le 15/04/2022

~~AUTORISER~~, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

- **INSCRIRE** les crédits correspondants au budget 2022.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 08/04/2022, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 15/04/2022

**Le Maire,  
Michel CARTERET**

